



# Aéro-Club de France

Les pionniers de l'avenir

## La Commission Humanitaire et de Solidarité

### Bulletin n° 26 ~ Quatrième Trimestre 2016

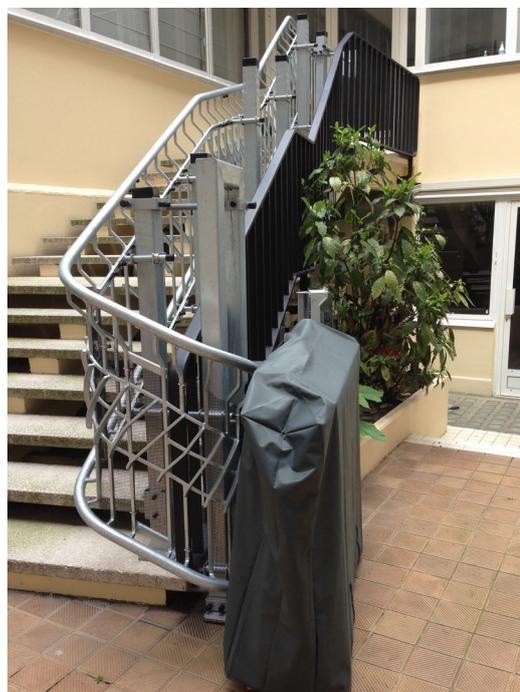
#### L'Éditorial

Ce bulletin consacre trois articles à des associations partenaires intervenant au service des personnes handicapées.

L'Aéroclub de France lui-même a voulu collaborer au profit de ces personnes à mobilité réduite.

Les membres de notre commission s'étaient émus de la quasi impossibilité que rencontraient ces personnes à parvenir jusqu'aux salons de notre maison pour y écouter les conférences, participer aux assemblées et aux réunions les plus festives. Nous avons mandaté notre secrétaire générale Marie-Christine Litton pour en informer notre président d'alors, Monsieur Le Portz. Il n'ignorait pas cette lacune et s'était engagé à y remédier avant la fin de son mandat. Il a tenu sa promesse et un "monte escalier" est maintenant installé. Il vous a déjà été présenté dans la lettre de l'Aéroclub de juin 2016 (photo ci-contre).

Ce bulletin a été élaboré par Marcel **POULET**  
et mis en page par sa fille Isabelle



**Dés le début de ce mois de décembre, les membres de la commission tiennent à adresser leurs vœux à nos lecteurs, tout particulièrement à nos partenaires. Que leurs missions humanitaires connaissent un plein épanouissement pour la satisfaction de tous, bénéficiaires et bénévoles.**

#### SOMMAIRE

|                               |       |            |
|-------------------------------|-------|------------|
| Aéroclub des Sourds de France | ----- | page 2     |
| Solid'air                     | ----- | page 3     |
| Peuples d'Himalaya            | ----- | page 4 à 5 |
| ALDEFI                        | ----- | Page 6     |
| Les Pompiers du ciel          | ----- | Page 7     |

# AÉROCLUB DES SOURDS DE FRANCE



Henri Corderoy du Tiers et son élève



Quelques membres de l'Aéroclub

*Le désir de piloter, de voler suscite chez les personnes paraplégiques ou atteintes d'une infirmité touchant la vue ou l'ouïe, une volonté farouche d'accéder à ces activités libératrices, permettant de dominer leurs faiblesses toute en procurant une grande satisfaction.*

*À plusieurs reprises nous vous avons présenté les Associations qui interviennent en faveur de ces personnes défavorisées. Ce sont principalement Paul-Louis Weiller, Castel-Mauboussin et les Mirauds Volants. Aujourd'hui nous vous présentons l'Aéroclub des Sourds de France qui comme son nom l'indique aide les malentendants à pratiquer le vol.*



Il n'est pas besoin de communiquer par radio pour diriger un parachute, un parapente, l'exigence de "voir et éviter" est suffisante. Il en est de même pour piloter un planeur, un ULM, un avion en

dehors des zones contrôlées. Une grande latitude est aussi offerte aux malentendants puisqu'environ 2/3 des aérodromes français sont dépourvus de tour de contrôle. Mais il est aisé de concevoir les difficultés que devraient rencontrer les malentendants pour pratiquer le vol sans l'appui d'une structure organisée pour les guider, leur enseigner théorie et pratique.

Cette structure existe sous l'appellation Aéroclub des sourds de France, dont le but est de développer le souhait des sourds à exercer toute activité aéronautique en France et en Europe dans le respect des conditions de sécurité.

Née en 1996 sous l'égide de l'Aéroclub de France, son créateur Henri Corderoy du Tiers en est toujours le

dynamique président. Cet AéroClub basé à Coulommiers possède tous les moyens humains et matériels pour enseigner le pilotage.

Moyen humain : un instructeur sourd.

Moyen matériel : un ULM multiaxes, biplace.

La communication entre instructeur et élève est aisée lorsqu'ils sont côte à côte, signes et mouvements des lèvres y suffisent. Elle est plus délicate lorsque l'instructeur est derrière l'élève. Des systèmes simples y pourvoient : rétroviseur, écran d'affichage des messages.

Il n'en reste pas moins que l'accès aux espaces contrôlés est encore inaccessible aux malentendants. C'est pour y remédier que le président de l'Aéroclub des sourds de France œuvre avec vigueur à la conception d'un équipement avionique permettant une communication bidirectionnelle entre le pilote et le contrôleur du trafic aérien au moyen de signaux textuels et d'indicateurs lumineux.

Actuellement les pilotes de l'Aéroclub (6 en moyenne) effectuent chaque année 100 à 150 heures de vol à bord de l'ULM basé à Coulommiers. Toujours sur ULM de nombreuses heures de vol sont effectuées par une vingtaine d'autres pilotes sourds et malentendants dans d'autres aéroclubs. Certains d'entre eux pilotent un avion, c'est le cas du président Mr Corderoy du Tiers qui exécute ses vols à l'Aéroclub Renault.

**Grace à l'aéroclub des sourds de France, le ciel est accessible aux malentendants.**

<http://www.aeroclub-sourds.com>



*Les 20 kilomètres de Paris*

*En juin 2014, dans notre bulletin n°18 nous vous présentions l'association Solid'Air. Elle opère au profit des personnels militaires et civils de l'Armée de l'air ayant à affronter un handicap.*

*Solid'Air se veut être un réseau national d'entraide pour ces personnels qu'ils soient directement touchés ou qu'ils le soient par leurs conjoints ou leurs enfants. La cause de l'infirmité pouvant être maladie ou accident. Nous vous donnons un aperçu de quelques manifestations auxquelles le Lieutenant-Colonel Casagrande fondateur et président de Solid'Air a tenu à engager quelques-uns de ses adhérents.*



Depuis 2014, chaque année, des personnes en situation de handicap sont accueillies à Salon pour la journée "Tous unis pour donner des ailes". Cette manifestation organisée par des élèves de l'École de l'air a pour objectif de divertir les participants en les faisant profiter de nombreuses animations aériennes. Ce sont démonstration de l'équipe de voltige de l'Armée de l'air, initiation au pilotage sur simulateur mais surtout baptêmes de l'air. Le 23 avril 2016, 25 personnes souffrant de quelque invalidité ont profité de ces activités dont un vol sur Casa 235.

En octobre de chaque année ont lieu "les 20 kilomètres de Paris". Plus de 24 000 sportifs partent de la Tour Eiffel à l'assaut de la capitale pour effectuer cette course. Parmi eux des centaines d'aviateurs. Depuis 2014 certains d'entre

eux répondent à la sollicitation du Lieutenant-Colonel Casagrande, pour que des enfants handicapés puissent effectuer cette course. Cette première année 37 aviateurs se sont relayés, pour accompagner 2 enfants handicapés installés sur des véhicules adaptés les "joëlettes". Le lieutenant-colonel avait tenu à effectuer cette épreuve. En 2016, 28 aviateurs ont emmené 4 enfants sur ce parcours alternant pavé et bitume avec un enthousiasme partagé entre valides et invalides.

Des adhérents de Solid'Air ne manquent pas de participer chaque année au forum "Handicap", dont l'objectif est d'informer, orienter et guider les personnes en situation de handicap pour accéder à une formation professionnelle. Le premier forum avait eu lieu en novembre 2014 à Salon de Provence.

C'est par des actions de ce genre que Solid'Air compte honorer sa devise "**Ensemble, sortons de l'isolement dans lequel nous plonge le handicap**".

*Salon Avril 2016*



Peuples d'Himalaya

"Echanger, c'est donner et recevoir"

*D*e temps à autre, nous vous donnons des nouvelles de notre association partenaire "Peuples d'Himalaya" que nous avons distinguée en 2015 du prix d'encouragement. Aujourd'hui nous donnons la parole à sa fondatrice et présidente Mireille Bacos.



Depuis les 2 tremblements de terre survenus au Népal en avril 2015, notre association, qui œuvre depuis 11 ans au Ladakh, y a transféré une grande partie de son activité.

Nous avons actuellement pris en charge 4 villages de montagne en raison de leur éloignement des grands centres, de leur isolement et des conditions de vie dramatiques de leurs habitants. Ces villages sont situés dans le district de Dolakha et de Solukhumbu.

Le Dolakha est à 12 heures de voiture de Katmandu et le Solukhumbu à 14 heures plus 2 heures de marche.

Après avoir répondu aux premières urgences en 2015, nous avons décidé de consacrer un budget spécifique dédié à diverses reconstructions.

Le gouvernement népalais imposant aux organismes étrangers, pour toutes réalisations de projets sur son territoire, de prendre appui sur une association nationale secondée par un relais local, nous avons établi les partenariats nécessaires et entrepris les premières actions.

Une équipe de Peoples d'Himalaya s'est rendue sur place en Mars 2016, afin d'évaluer la situation et d'étudier les futurs projets à entreprendre.

Nous avons visité les écoles et les dispensaires, écouté et étudié les problèmes rencontrés par les

(Suite page 5)



Peuples d'Himalaya

"Echanger, c'est donner et recevoir"

*(Suite de la page 4)*

villageois afin de déterminer l'urgence des actions futures.

Le Népal ne dispose pas des financements suffisants pour la reconstruction des 500 000 bâtiments détruits, le rôle des ONG s'avère donc essentiel pour envisager un avenir dans les régions les plus touchées.

Nous avons entrepris et achevé la construction d'un bloc de sanitaires permanents dans le village de Jaidu.

Une école et un bloc sanitaire ont été bâtis dans le village de Mirge. L'école a été dotée d'une bibliothèque, de tous les équipements y compris sportifs afin que 175 écoliers puissent à nouveau y apprendre dans des conditions décentes.

Peuples d'Himalaya s'est aussi préoccupé des problèmes très importants d'approvisionnement en eau des villages Mirge et Thulopathal.

L'accès à l'eau est primordial pour ces familles, des solutions provisoires ont été mises en place dans l'attente de nouvelles dispositions.

Concernant le domaine de la santé, nous avons pu fournir un certain nombre d'équipements et répondre à la demande de l'équipe médicale du dispensaire de Mirge en fournissant un réfrigérateur pour les vaccins et médicaments.

Peuples d'Himalaya est soutenu dans son action par La Fondation Air France, la Commission Humanitaire de l'Aéroclub de France, la Fondation Ouest France, Phytoquant, ainsi que ses fidèles donateurs individuels.

Aucune de ces actions envers les plus démunis ne serait possible sans le précieux soutien de tous et nous remercions chaleureusement chacun d'y contribuer.



*Nous n'ignorons pas que notre association partenaire ALDEFI (ALliance pour le DEveloppement contre la pauvreté par la Finance) se consacre au micro-financement au profit de personnes très modestes qui peuvent ainsi créer une activité économique génératrice de revenus.*

*Jusqu'alors nous n'avions pas relevé d'aide aux personnes handicapées. Dans sa dernière lettre d'information d'octobre, Jean Decoux, le président de l'association, nous assure qu'elles ne sont pas oubliées.*



Au Maroc, un homme de 27 ans paraplégique, combatif et courageux ayant créé un commerce s'est vu octroyer un prêt de 454 € pour augmenter son stock de marchandises.

Encore au Maroc, un jeune homme légèrement handicapé décide après une formation professionnelle de jardinage de créer sa propre production de légumes et de pommes. Il lui est accordé un prêt de

1363€ pour acheter des produits antiparasitaires.

Au Burkina Faso, un garçon touché par la poliomyélite dans son jeune âge, ouvre un magasin de fruits et légumes. Pour lancer son entreprise il reçoit un prêt de 77 € sur 6 mois.

**Un montant de 100 € prêté à un handicapé améliore son quotidien et celui de sa famille pendant plusieurs mois.**

Le soutien qu'apporte ALDEFI aux handicapés est un axe fort de son action en Afrique. Des dizaines de ces micro-entrepreneurs sortent ainsi du cercle vicieux de la pauvreté.



# LES POMPIERS DU CIEL



*Monsieur Olivier Lechevalier, nous avait en janvier 2015 fait bénéficier d'une conférence très appréciée sur les activités des Pompiers du Ciel. Il était alors chef du personnel navigant de la base d'avions de Sécurité Civile à Marignane. Cette année, il vient d'être admis à la retraite et pour récompenser une carrière aéronautique exemplaire, il a été promu Chevalier de la Légion d'Honneur.*

*Avant son départ, il a bien voulu nous dresser le bilan de l'activité des avions pendant l'été 2016.*



L'activité des avions de la Sécurité Civile pour éteindre les feux de forêt de l'été 2016 a été particulièrement intense.

Cette saison a été caractérisée par des risques soutenus, réguliers faisant penser aux saisons d'avant 2007. En particulier le 17 Juillet s'est développé dans le Var un feu couvrant 1000 ha, sans que le vent soit de la partie.

Plusieurs journées ont comporté des zones à risque exceptionnel sur le pourtour de l'étang de Berre. Tel l'incendie qui le 10 août, autour de Rognac, a détruit plusieurs maisons.

Le 11 août à Montalba dans les Pyrénées orientales, 1260 ha de forêt ont brûlés et cela malgré l'aide d'un Canadair espagnol.

Entre le 24 et le 30 août, des avions ont dû lutter contre de gros feux en Corse. Le bilan de cette saison est lourd, 10538 ha de surfaces brûlées en 1478 feux ayant nécessité 2964 heures de vol. La presse a signalé l'indisponibilité totale de la flotte Canadair du 2 au 8 août sur fond de risque de feux importants. L'origine de cet arrêt est la rupture d'un élément du train d'atterrissage sur un avion ayant nécessité l'inspection de toute la flotte. Pour remédier à cet arrêt un Canadair italien a été mis à la disposition de la France.

Nous vous recommandons le livre "Des Pélicans et des Hommes" ouvrage de photos commentées retraçant l'épopée des avions bombardiers d'eau de 1963 à 2006. Son prix est de 20 € et peut-être commandé en consultant le site de l'Amicale des Pompiers du ciel:

<http://amicaledespompierduciel.pswebshop.com.fr>

